

La carte prépayée Visa

Une carte aux multiples conceptions graphiques

La carte prépayée Visa — Une carte aux multiples conceptions graphiques

Une carte prépayée Visa est une carte de paiement d'un montant préétabli. Elle peut être utilisée partout où les cartes Visa sont acceptées. Plusieurs programmes canadiens de carte prépayée Visa ont été lancés, et d'autres sont prévus. La majorité d'entre eux sont des programmes de « carte cadeau ».

Comment savoir s'il s'agit d'une carte prépayée Visa valide?

Certaines cartes affichent le nouveau logo de Visa; d'autres ont encore l'ancien. La majorité des cartes ne sont pas embossées, ce qui signifie qu'aucune lettre ou aucun chiffre n'est en relief.



La carte prépayée Visa

Une carte aux multiples conceptions graphiques

Traitement des transactions

Acceptation de la carte prépayée Visa

Demandez au titulaire combien vous devez déduire de sa carte prépayée Visa. Suivez ensuite les procédures que vous utilisez dans le cas d'une carte de crédit Visa—glissez la carte, entrez le montant et **obtenez une autorisation en ligne**. Demandez au titulaire de signer le reçu d'achat. La signature du client doit correspondre à la signature au verso de la carte. Si elle n'est pas signée, demandez au titulaire de la signer. **Le titulaire est responsable d'en connaître le solde**. Si le montant de l'achat est plus élevé que le solde de la carte prépayée Visa, la transaction sera refusée.

Traitement des cartes non embossées

Les cartes non embossées ne peuvent être utilisées qu'à des terminaux électroniques pouvant obtenir une autorisation immédiate en ligne. Cette exigence s'applique aux débits compensatoires « sans présence de la carte » et aide à prouver la présence de la carte au moment de la transaction.

Remarque : Si aucun terminal en ligne n'est disponible, vous pouvez suivre les procédures existantes qui s'appliquent à l'obtention d'une autorisation dans le cas d'une transaction hors ligne, sur papier ou par téléphone. Toutefois, si la transaction devait être contestée par l'émetteur, le marchand s'expose à un débit compensatoire pour « impression manquante » ou « carte non présente ».

Fractionnement d'une transaction

Si le montant de l'achat excède le solde de la carte prépayée Visa, le titulaire peut demander de régler l'achat en deux modes de paiement. Cela peut être fait, à la condition que la politique de votre magasin ou le processus de transaction permette le fractionnement de la transaction. Dans ce cas, le titulaire doit vous informer du montant à déduire de la carte prépayée Visa et du mode de paiement qu'il désire utiliser pour couvrir le solde de l'achat, p. ex., carte de crédit,

carte de débit ou argent comptant. Visa travaille à trouver une solution qui permettra aux émetteurs de fournir de l'information sur le solde aux acquéreurs et aux marchands.

Restaurants et hôtels—Pourboires et autres dépenses potentielles

Les restaurants et les hôtels ajoutent souvent le pourboire et d'autres dépenses potentielles au moment d'autoriser une transaction d'achat. Si le montant total incluant l'estimation du pourboire excède le solde de la carte, la transaction sera refusée. Si le titulaire connaît le solde de sa carte, la transaction devrait être autorisée pour un montant correspondant à environ 20 % de moins que le solde. Il devrait ensuite utiliser un autre mode de paiement (carte de crédit, carte de débit, argent comptant ou chèque) pour couvrir la différence.

Articles retournés

Pour retourner un article, le titulaire doit être en possession de la carte prépayée Visa qu'il a utilisée pour faire l'achat et du reçu de la transaction. Le traitement des fonds crédités sur la carte prépayée Visa d'un client peut nécessiter de trois à sept jours ouvrables. Si le client n'est pas en possession de sa carte prépayée Visa ou si elle est expirée, suivez la politique de retour du magasin.

Transactions annulées

Vous pouvez annuler un achat effectué par carte prépayée Visa, comme dans le cas de toute autre transaction par carte Visa. Assurez-vous d'informer le client qu'il peut s'écouler jusqu'à sept jours ouvrables avant que les fonds soient disponibles sur sa carte.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre fournisseur de services ou visitez notre site à l'adresse <http://www.visa.ca/fr/merchant/acceptingvisa/giftcards.cfm>.